

## EXPOSÉ A C I Assemblée Générale

La pêche serait, dit-on, le plus vieux métier du monde. Ce qui est sûr, c'est que peu d'activités humaines sont aussi intégrées, confrontées au milieu naturel. Et ce au quotidien comme à long terme :

### I.

- Le secteur, économiquement parlant, est de petite taille. Mais il s'étend sur les deux tiers de la planète. Nous naviguons donc dans un environnement très large : la plupart des problèmes aujourd'hui posés à la pêche se débattent au niveau mondial. Et le plus souvent dans un cadre diplomatique dès lors que, chaque navire battant pavillon d'un Etat, il représente une parcelle de la souveraineté nationale.
  - Par ailleurs, environ 40 % des prises de poisson mondiales font l'objet d'échanges internationaux, le plus souvent sur longue distance. La pêche est souvent une des rares chances laissées aux pays côtiers les plus pauvres. Elle représente, à ce niveau d'échanges, un important domaine de coopération internationale. Certaines espèces, comme le Thon ou la Crevette, peuvent illustrer un « *village mondial* » où tout le monde se connaît de longue date.
  - Enfin, la mer, les océans, passionnent de plus en plus les populations mondiales. Il en résulte des débats, souvent âpres, sur la gestion et l'avenir du milieu marin. Là encore, la pêche se retrouve au premier rang. Trop souvent en position purement défensive alors que la « *nouvelle donne* » écologique peut être pour elle un atout considérable.
- ⇒ Petit secteur la Pêche se trouve donc déjà au cœur de la mondialisation et des enjeux écologiques. Beaucoup de débats la concernant, préfigurent en fait, ce qui attend bien d'autres branches économiques, infiniment plus importantes. Il peut donc y avoir intérêt à l'observer, ce que nous allons essayer de faire brièvement.

### II.

- L'« *atelier* » de la pêche en mer est exclusivement le milieu naturel. C'est a priori un atout considérable. A condition toutefois, là encore, d'être en avance, d'être exemplaire, en matière de gestion durable et d'adaptation écologique.

- Il faut d'abord dissiper l'ignorance. C'est sur cette dernière que repose le « *principe de précaution* » souvent dressé contre nos flottilles. Cela suppose un fort développement de la recherche scientifique, dans un domaine où l'observation et l'expérimentation prédominent. Les pêcheurs sont particulièrement bien placés sur ces deux derniers points, du fait de leur présence générale et continue sur les mers.

Ce lien entre communautés professionnelles et communautés scientifiques est le défi principal de la future gestion. Mais il suppose encore de gros efforts de part et d'autre, une étroite coopération entre « *Recherche pour connaître* » et « *Recherche pour agir* ».

- Le domaine maritime est exceptionnellement perméable et mouvant. Les changements climatiques s'y exercent en premier chef. De très faibles variations de température, de salinité, de courant entraînent de fortes migrations de poisson.

Tout cela perturbe bien sûr l'approche scientifique traditionnelle, de nature essentiellement statistique, fondée sur une grille géographique supposée invariante. Cette relative inadaptation des méthodes nourrit probablement la plupart des polémiques actuelles. Beaucoup plus fine est l'approche « *écologique* » qui examine en priorité les conditions du milieu et leur influence sur le recrutement et le déplacement des espèces de poisson.

Les concepts de « *pêche durable* » ou de « *pêche raisonnée* » tentent d'intégrer toutes les données de gestion en vue de régler les prélèvements de poisson au niveau d'un optimum de rendement économique conçu à long terme.

- Un autre enjeu d'importance pour la pêche est celui de l'Energie : les hausses durables du pétrole frappent en premier lieu un secteur dont la facture carburant représente souvent 20 à 30 % du chiffre d'affaires. Il faut en général plus d'un litre de gazole pour produire un kilo de poisson.

Le défi énergétique est donc considérable. Le secteur tente de s'adapter par des mesures technologiques sans précédent : modification et réglage des engins de pêche, plus sélectifs et absorbant moins de puissances. Remise en cause des stratégies de pêche, chasse à toutes les sources de gaspillage sur les systèmes propulsifs. Et recherche de navires prototypes. On peut considérer que les mesures spontanées d'économie permettent de réduire la consommation d'environ 10 %.

Des plans d'économie, gérés au niveau de flottilles, permettent également d'intégrer la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans un programme de recherche développement.

Des solutions nouvelles, tels les motorisations hybrides, de nouvelles huiles, de nouveaux additifs, sont également recherchées.

Les bio-carburants, incorporés au gazole, font l'objet d'expérimentation. Nous croyons tout particulièrement à la possibilité de cultiver intensivement des algues « *énergétiques* » dont les rendements sont considérablement plus élevés que les plantes terrestres connues. Ce type de production s'articulera particulièrement bien avec la pêche, fournissant de l'emploi, de nouveaux débouchés, en vue de développement territorial intègre, et peut-être à terme pour la communauté maritime, un niveau satisfaisant d'autosuffisance énergétique.

La Mer est par ailleurs apporteuse d'énergies nouvelles, provenant des courants, des marées, des thermoclines ou des variations osmotiques.  
Nous nous devons d'y être attentifs.

\* \*  
\*

Tout cela suppose un niveau élevé d'organisation des pêcheurs. Nous devons nous poser en premiers défenseurs du milieu naturel marin, qui est notre domaine séculaire et le plus souvent exclusif.

Nous devons également nous positionner vis-à-vis des autres groupes - industries polluantes, nouvelles activités extractrices en mer - dans un futur partage équilibré des mers, dans des échanges à venir de bonifications ou pénalités écologiques liées à son exploitation. C'est encore une fois en mer que ce futur marché - aujourd'hui balbutiant - se développera en premier sans limites et sans frontières.

La Coopérative est particulièrement adaptée à ce besoin d'organisation des pêcheurs et à cette logique de gestion durable, où court et long terme sont toujours confrontés. Il trouvera de nouveaux développements dans les défis que nous devons relever.

La possibilité de nous réunir régulièrement au sein du Comité de Pêche de l' ACI, de confronter nos expériences et d'adopter sur des sujets majeurs des positions communes, est particulièrement précaire.

C'est l'un des meilleurs gages de notre avenir.